

SUISSE DIGITAL



Sunrise

QUICKLINE

Salt.

Init7



 **swiss fibre net**
the open choice



Communiqué de presse

Le 14 février 2018

Les opérateurs de télécommunications non contrôlés par l'État saluent l'entrée en matière concernant la révision de la loi sur les télécommunications

Lors de sa séance d'hier, la Commission des transports et des télécommunications du Conseil national a décidé à une large majorité d'entrer en matière en ce qui concerne la révision de la loi sur les télécommunications et de commencer l'examen de détail. Les opérateurs de télécommunications sont nombreux à saluer cette décision. Ils y voient une opportunité de renforcer la place économique suisse et de créer une concurrence solide sur l'ensemble du territoire, dans un contexte qui favorise les investissements.

Proposée par le Conseil fédéral, la révision de la loi sur les télécommunications représente globalement une régulation moderne, sobre et porteuse d'avenir. Celle-ci s'appuie sur la primauté de la concurrence, avec un nombre limité d'interventions et sans règles de précaution. Depuis la dernière révision, les tendances montrent que les investissements, les innovations, la qualité et l'attrait des prix sont directement liés à l'ouverture des marchés aux opérateurs tiers. Le projet de loi proposé par le Conseil fédéral protège et favorise les investissements de Swisscom tout comme ceux des autres opérateurs, en particulier en ce qui concerne l'accès au réseau en cas de défaut de concurrence. Il encourage ainsi la concurrence, suscite l'innovation et crée des conditions égales pour tous sur l'important réseau d'accès de télécommunication. Il empêche par ailleurs un monopole de réseau dans les régions du pays.

«Pour améliorer le contexte d'investissement pour chaque opérateur de réseau visant à devenir un acteur national leader, il est essentiel de créer des conditions de concurrence identiques et de permettre à tous les opérateurs de lutter à armes égales. Nous saluons donc le projet de loi révisé parce qu'il permet d'envisager l'élimination des inégalités notables entre acteurs du marché présentes dans le droit actuel», affirme Eric Tveter, CEO d'UPC.

«Nous n'avons pas besoin de contraintes d'accès rigides telles qu'il y en a à présent. En cas d'accès à la nouvelle infrastructure à large bande passante, le Conseil fédéral doit avoir la possibilité d'intervenir uniquement en cas de défaillance du marché. Grâce à une concurrence plus intense et à une plus grande demande des clients, cela entraînera davantage d'investissements, y compris chez Swisscom», ajoute Olaf Swantee, CEO de Sunrise.

«La révision prévue de la loi est judicieuse et pertinente. Elle assure la concurrence voulue et encourage l'innovation en ce qui concerne les infrastructures de radiotéléphonie mobile et de fibre optique, indispensables pour la numérisation de la Suisse en cours. Le projet du Conseil fédéral remplace une législation obsolète. Il peut être corrigé et crée, pour tous les opérateurs de télécommunications suisses, des conditions-cadres absolument nécessaires pour favoriser les investissements», dit Andreas Schönenberger, CEO de Salt.

Une déclaration claire en faveur de la concurrence en matière de large bande passante favorise les investissements et garantit la croissance économique, jusque dans les régions périphériques. Ces dix dernières années, les opérateurs tiers ont réalisé en moyenne 44 % des investissements effectués dans le secteur des télécommunications. Une législation moderne doit à présent garantir l'égalité des chances et la concurrence, et maximiser les investissements dans ce secteur.

Par ailleurs, la révision proposée permet des améliorations notables pour le consommateur en ce qui concerne la protection et l'élimination des abus. En matière de neutralité du réseau, les opérateurs misent sur des offres transparentes et sur une concurrence loyale. Les dispositions prévues en matière de transparence doivent s'appliquer à tous les opérateurs et être ancrées dans la loi.

Pour plus d'informations, merci de contacter:

SUISSEDIGITAL
Matthias Lüscher
Tél.: 031 328 27 28
info@suissedigital.ch

Salt Communications AG
Benjamin Petrzilka
Tél.: 078 787 64 79
media@salt.ch

Swiss Fibre Net AG
Andreas Waber
Tél.: 079 668 90 78
andreas.waber@swissfibrenet.ch

UPC Schweiz GmbH
Media Relations
Tél.: 058 388 99 99
media.relations@UPC.ch

Init7 (Schweiz) AG
Fredy Künzler
Tél.: 044 315 44 00
kuenzler@init7.net

openaxs Verband
Christoph Hubacher
Tél.: 076 314 66 28
christoph.hubacher@openaxs.ch

Sunrise Communications AG
Corporate Communications
Tél.: 0800 333 000
media@sunrise.net

VTX Telecom SA
Yves Pitton
Tél.: 021 721 12 19
yves.pitton@vtx.ch

Quickline AG
Corporate Communications
Tel.: 032 559 99 99
medien@qlgroup.ch